

Revolut Bank UAB (« **Revolut** »), agissant par l'intermédiaire de sa succursale en France, propose aux nouveaux clients Revolut Personnel résidant en France la possibilité de bénéficier d'un taux boosté de 5,25 % brut par an lors de l'ouverture de leur premier compte d'épargne, pour une durée maximale de 120 jours (ensemble, l'« **Offre Compte d'épargne** » ou la « **Promotion** »).

Des conditions spécifiques pour maintenir votre taux d'intérêt boosté peuvent s'appliquer. Les Conditions particulières qui vous sont applicables, le cas échéant, seront précisées dans le Document relatif aux Conditions (tel que défini ci-dessous).

Si une condition s'applique à votre compte, vous recevrez un document par e-mail avant l'ouverture de votre compte d'épargne. Ce document vous indiquera la condition qui vous est applicable et vous en expliquera le fonctionnement (votre « Document relatif aux Conditions »). Le Document relatif aux Conditions fait partie des présentes Conditions de l'offre promotionnelle.

Les présentes conditions générales (les « **Conditions de la Promotion** ») définissent les règles applicables à cette Promotion. En participant à cette Promotion, vous devez vous conformer aux présentes Conditions de la Promotion, ainsi qu'aux :

- [Conditions générales](#) et la [page des Frais](#) applicables à votre compte personnel Revolut ; et
- [Conditions générales du Compte d'épargne](#) applicables à votre compte d'épargne.

Pour recevoir l'Offre Compte d'épargne, vous devez être un participant éligible et effectuer les étapes décrites ci-dessous.

Qui est éligible à cette Promotion ?

Pour être considéré comme un participant éligible à cette Promotion, vous devez :

- avoir votre adresse enregistrée en France ;
- être âgé d'au moins 18 ans ;
- avoir satisfait aux vérifications KYC pour l'ouverture de votre compte personnel Revolut après le 25 août 2026, et il y a moins de 30 jours calendaires ;
- ne jamais avoir détenu de compte personnel Revolut auparavant ; et
- ne jamais avoir détenu de Compte d'épargne auparavant.

Que dois-je faire pour participer ?

Pour participer à cette Promotion, vous devez ouvrir un compte d'épargne sur l'application Revolut **dans les 30 jours calendaires suivant la validation de votre procédure KYC.**

Vous recevrez une copie au format PDF des présentes conditions par e-mail avant l'ouverture de votre compte d'épargne. Si une condition s'applique à votre compte, vous recevrez également un document distinct avant l'ouverture de votre compte d'épargne, vous indiquant la condition qui vous est applicable et vous en expliquant le fonctionnement. Si vous ne recevez pas ce document, aucune condition supplémentaire ne s'applique à votre Taux Boosté.

En quoi consiste exactement mon Offre Compte d'épargne ?

Le compte d'épargne est un compte de dépôt à vue. Si vous êtes éligible et participez à la promotion, vous bénéficierez quotidiennement d'un taux d'intérêt boosté de **5,25 % brut** sur votre compte d'épargne (le « **Taux Boosté** »), au lieu du taux ordinaire applicable aux comptes d'épargne défini dans les Informations Précontractuelles du Compte d'épargne.

Vous pouvez bénéficier du Taux Boosté pendant une durée maximale de 120 jours calendaires à compter de l'ouverture de votre premier compte d'épargne (la « **Période de Promotion** »), sous réserve de toute condition applicable à votre compte.

- Si aucune condition ne s'applique à votre compte, vous bénéficierez du Taux Boosté pendant toute la Période de promotion, sans condition supplémentaire.
- Si une condition s'applique à votre compte, le Taux Boosté s'applique par cycles de 30 jours au cours de la Période de promotion. Vous devez remplir votre condition lors de chaque cycle pour conserver le Taux Boosté. Dans le cas contraire, le Taux Boosté est désactivé et votre compte génère le taux ordinaire ; il pourra être réactivé si vous remplissez ultérieurement la condition au cours de la Période de promotion.

Les conditions sont remplies uniquement au moyen de transactions par carte authentiques, telles que définies ci-dessous dans la section « Qu'est-ce qu'une transaction par carte authentique ? ».

La condition qui vous est applicable ainsi que le détail complet du fonctionnement des cycles sont précisés dans votre Document relatif aux Conditions. Ce document vous est envoyé par e-mail avant l'ouverture de votre compte d'épargne et fait partie intégrante des présentes Conditions de l'offre promotionnelle. Si vous ne recevez pas de Document relatif aux Conditions, aucune condition ne s'applique à votre compte.

À la fin de la Période de Promotion, ou lorsque votre dernier Cycle se termine, votre Taux Boosté est désactivé et votre compte d'épargne commencera à générer des intérêts au taux ordinaire applicable aux comptes d'épargne, défini dans les [Informations Précontractuelles du Compte d'épargne](#).

Le Taux Boosté **s'applique jusqu'à un solde maximum de 25 000 euros** sur l'ensemble de vos comptes d'épargne personnels. Tout solde supérieur à ce montant produira des intérêts au taux ordinaire applicable aux comptes d'épargne, défini dans les Informations Précontractuelles du Compte d'épargne.

Qu'est-ce qu'une transaction par carte authentique ?

Une transaction par carte authentique est une transaction effectuée pour acheter des biens ou des services auprès d'un commerçant (en magasin ou en ligne) à un prix de marché standard, en utilisant la carte Revolut liée à votre compte personnel Revolut (et non un compte Joint, Revolut Pro ou un compte moins de 18 ans). Un paiement n'est pas authentique s'il est remboursé ou s'il est effectué auprès d'un commerçant figurant dans l'une des catégories exclues ci-dessous :

- Retraits d'espèces, virements bancaires, mandats cash, transactions de change de devises étrangères, rechargements de portefeuilles électroniques, rechargements de cartes prépayées, cartes cadeaux ou transactions en cryptomonnaies ; et
- Paris, transactions de casino, paris sportifs ou billets de loterie.

Quelles autres informations légales dois-je savoir ?

Éléments	Détails
Modifications ou fin anticipée	Nous pouvons suspendre ou modifier la promotion – pour un participant spécifique ou pour tout le monde – en cas d'abus ou si des circonstances raisonnablement imprévisibles et indépendantes de notre volonté surviennent et rendent impossible le maintien de la promotion. Nous pouvons cesser de proposer la promotion à tout moment.

Éléments	Détails
	Si nous devons modifier, suspendre ou cesser de proposer la promotion, nous vous en informerons de la même manière que nous vous avons invité à la promotion (par exemple, par e-mail, notification push, dans l'application). Si vous avez déjà participé à la promotion, nous vous en informerons via l'application Revolut et/ou par e-mail. Ne vous inquiétez pas – si vous avez déjà participé à la promotion, toute modification de ces Conditions de la Promotion ne vous affectera pas, sauf si des circonstances raisonnablement imprévisibles et indépendantes de notre volonté surviennent et rendent impossible le maintien de la promotion. Veuillez contacter notre équipe du Support si vous pensez remplir les conditions pour bénéficier d'un avantage particulier en lien avec la promotion qui ne vous a pas été attribué en raison de la modification, de la suspension anticipée ou de la résiliation.
Équivalents en devise locale	Lorsque ces Conditions de la Promotion mentionnent un montant spécifique ou un équivalent en devise locale, nous utiliserons la devise du pays que vous indiquez comme étant votre pays de résidence lorsque vous ouvrez votre compte personnel Revolut (votre devise de référence). Toute transaction dans une autre devise sera convertie dans votre devise de référence et imputée au seuil pertinent.
Fraude ou violation des règles	Nous pourrions ne pas vous autoriser à participer à cette promotion si l'un des cas suivants s'applique – vous : • ne remplissez pas (ou ne remplissez plus) les Critères d'Éligibilité, • vous vous livrez à une fraude ou à un abus substantiel de cette promotion (par exemple, en tentant d'obtenir un avantage injuste par la tromperie ou en fournissant de fausses informations), • enfreignez ces conditions ou les Conditions générales Revolut, et que cette violation affecte ou a affecté directement l'attribution de votre taux promotionnel.

Éléments	Détails
	Si le Taux Boosté vous a déjà été accordé, nous pouvons le remplacer par le taux ordinaire défini dans les Informations Précontractuelles du Compte d'épargne et vous facturer la différence entre les gains que vous avez réalisés grâce au Taux Boosté et les gains que vous auriez réalisés avec le taux ordinaire mentionné ci-dessus.
Impôts	Les avantages que vous tirez de cette offre peuvent être soumis à l'impôt sur le revenu dans votre pays de résidence ou dans le pays dont vous êtes résident fiscal. Il relève de votre responsabilité de payer tout impôt qui pourrait s'appliquer. Revolut n'est pas responsable de vos obligations fiscales liées à cette promotion.
Données et confidentialité	Nous traiterons vos données personnelles conformément à la Notice de confidentialité des clients qui s'applique à votre compte personnel Revolut.
Langue	Les présentes Conditions de la Promotion sont publiées en français et peuvent être traduites dans d'autres langues. La version française prévaut sur les autres versions.
Réclamations	Si vous avez une réclamation concernant cette promotion, vous pouvez la formuler directement auprès de nous (en utilisant ce formulaire ou en nous envoyant un e-mail à formalcomplaints@revolut.com). Veuillez noter que si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont nous avons traité votre réclamation, vous pouvez la transmettre gratuitement au Médiateur de l'Association française des Sociétés Financières (ASF).
Droit applicable et litiges	Les présentes conditions sont régies par le droit français. Tout litige relatif ou découlant de ces conditions sera tranché par les tribunaux français. Toutefois, vous pouvez toujours vous prévaloir des règles et lois impératives de protection des consommateurs du pays de l'EEA où vous résidez. Si vous vivez dans un autre pays de l'EEA, vous pouvez également porter un litige devant les tribunaux de votre juridiction de résidence.
Droit de rétractation	Vous pouvez vous rétracter de cette promotion gratuitement et sans avoir à justifier de motif dans les 14 premiers jours de votre participation en nous le

Éléments	Détails
	faisant savoir via l'application Revolut ou par e-mail à support@revolut.com (formulaire de rétractation), à condition que la promotion ne soit pas encore pleinement exécutée ou ne soit pas terminée.

Cette promotion est organisée et vous est proposée par **Revolut Bank UAB agissant en France via sa succursale en France**, 10 avenue Kléber, 75116 Paris, France (SIREN 917 420 077). La succursale française de Revolut Bank UAB est réglementée par la Banque de Lituanie et la Banque Centrale Européenne en tant qu'établissement de crédit, et sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Contact : support@revolut.com.